



Dispositions réglementaires

- ◆◆◆◆ limite communale
- limite de zone
- UB1 désignation de la zone

Emplacements réservés

- A : voie ou passage public à créer
- A : piste cyclable à créer
- A : chemin piéton à créer
- B : voie ou passage public à élargir
- B : voie ou passage public à modifier (faible élargissement)
- C : ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert
- numéro d'opération

Protections

- espace boisé classé

Autres dispositions

- reculement et cote depuis axe
- gazoduc et périmètre
- pipeline et périmètre
- secteur de nuisance acoustique et cote



Commune de KUTTOLSHEIM
Département du Bas-Rhin

PLAN LOCAL D'URBANISME



5. PLAN DE ZONAGE N° 1

Dossier approuvé
Echelle : 1 / 2 000
Décembre 2007





AGENCE DE DEVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DE L'AGGLOMERATION
STRASSENBOURGEOISE
9, Rue Brûlée - B.P. 4762
67000 Strassenbourg Cedex
Tel. 03 88 21 49 00
Fax 03 88 75 79 42

COMMUNAL